



**COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
« ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS »**

**Jeudi 12 décembre 2019
Salle Pernet – ALISE-SAINTE-REINE**

Présents :

Olivier BONAFE, Concept Nature
Elodie CHAUMIEN, Atouts'Flam
Benôit CHAUVEL, Biscuiterie du Mistral
Magali DENOYELLE, Idées Interim
Gilles DURAND, CCI 21
Camille GARCIA, Web communication
Christophe GILLES, Krestyl'
Caroline GRILLOT, Passerelle
Jean-François GRIMPRET, Gan
Brahim GUESSOUM, Chaîneries de Chênedières
Christelle HAAG, CCI21
Jocelyne JACQUET, Créaplume
Véronique JOBIC, Hôtel de la Côte-d'Or
Laurent LEDDET, Atout Taxi
Emeline et Mickaël MERCIER, Direct Archives
Xavier MIREPOIX, Président CCI 21
Amandine MONARD, Maire d'Alise Sainte Reine
Eric MUTTER, Parc de l'Auxois
Jean-Luc ORMANCEY, scierie Ormancey
Francis ORSET, SOCA
Hervé OUIN, Cosma Expert
Michel ROUGER, Muséoparc Alésia
Arnaud SIMON, Espace Menuiserie
Bernard TOMMY-MARTIN, garage Tommy

Excusés :

Raphaël ABRIET et Marie-France GUYON, MMA
Marwan AL-SHIBEL, GRETA 21
Cyrille BELIN, Succedia
Catherine BERILLE, ESAT Mutualiste Montbard
Gwenaëlle BIGER, Cap HSE
Isabelle BOURION, Sous-Préfète de Montbard
Sylvain GULLY, JRS Brenil Pellet
Thierry HENRIOT, Président du Club Entreprendre
Hélène et Thierry HUERTA, Viel
Stéphane LE SAUTER, Intaglio
Christophe NICOD, lycée Anna Judic
David PARISSSE, Métal Déployé
Sylvie PERRETTE, guide conférencière
Hannah PURSSELL Hannah Elizabeth Interior Design & Creation
Arnaud ROBIN, Agence Robin Immobilier
Carole et Arnaud ROCA, Roca Paysage
Bernard SAULNIER, Pôle emploi
Agnès THEVENIN, Adecco

INTRODUCTION

La Présidente, Jocelyne JACQUET, remercie les participants et leur souhaite la bienvenue à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des Entrepreneurs de l'Auxois. Elle remercie notamment Mme Monard, Maire d'Alise-Sainte-Reine, de sa présence et du prêt gracieux de la très belle salle communale pour la tenue de notre AG.

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or Dijon Métropole, elle remercie de leur présence Monsieur Xavier MIREPOIX, Président, Monsieur Gilles DURAND, Directeur des Territoires, et Madame Christelle HAAG, développeur territorial et animatrice du club.

Elle présente les excuses des invités et adhérents : voir tableau ci-dessus

La Présidente détaille l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Elle demande à l'Assemblée d'intégrer le projet de convention de partenariat de la CCI 21 à l'ordre du jour.

L'intégration du projet de convention à l'ordre du jour de l'AG est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

La Présidente présente l'évolution du nombre d'adhérents du Club qui regroupe aujourd'hui 65 membres et la répartition des adhérents par secteurs d'activités : 45% des adhérents du Club relèvent du secteur des services, 29% de l'industrie, 11% de l'artisanat et du commerce, 8% du tourisme et 8% de la vie locale.

Entre 2018 et 2019, le club enregistre une stabilité du nombre de ses adhérents et a perdu 1 adhérent à la suite des mouvements suivants :

- La perte de 7 adhérents pour non renouvellement d'adhésion
- Le gain de 6 nouveaux adhérents en 2019, à savoir : Elodie CHAUMIEN, Atouts Flam à Montbard, Luc DEMONGEOT, Demongeot Création à Millery, Caroline GRILLOT, Passerelle au Val Larrey, Marc PATRIAT, Dijon Céréales à Venarey-Les Laumes Arnaud ROBIN, agence Robin Immobilier à Semur-en-Auxois et Vincent VIETTE, entreprise Viette à Athie

La Présidente les remercie de leur confiance.

Elle fait part des nombreux changements ont eu lieu parmi les adhérents au cours de l'année 2019 :

-
- Marwan AL-SHIBEL remplace Sylvain LACROIX, au GRETA 21 Montbard
- Philippe ARNOULD est le nouveau proviseur du lycée Eugène Guillaume à Montbard et succède à Rémy HEYTE
- Catherine BERILLE remplace Xavier MOREL, à la direction de l'ESAT MUTUALISTE Montbard
- Corinne BOUTHIER de la TOUR remplace Karine RUDELLE, à la direction de Manpower
- Benoît HOUZEL succède à Robert BENOIT, gérant de Benoît Systèmes
- Christophe NICOD est le nouveau proviseur du lycée Anna Judic à Semur-en-Auxois et remplace Dominique BIENKOWSKI - JAILLANT
- Philippe PARRA succède à Orlando MELIS, à la direction du Château de Sainte Sabine
- Julien TOP remplace David MONRIGAL, à la direction de Cablofil
- Bernard SAULNIER succède à Richard COLLARDELLE, à la direction de Pôle emploi Montbard/Châtillon

Des évènements de la vie ont également impacté le club avec le décès de M. Robert BENOIT, dirigeant de Benoît Systèmes, le 13 février 2019, et la naissance de Raphaël VANBUTSEL le 20 juin 2019, fils de Camille GARCIA, de Web Communication.

La Présidente rappelle que l'année 2019 a été placée sous le signe de la convivialité et de l'ouverture.

Convivialité des réunions plénières et ouverture à travers plusieurs actions :

- La cérémonie des vœux 2019 autour d'une galette
- Des animations festives offertes par le club : visite de la Forteresse de Thil et son spectacle de magie, animation de la soirée de l'interclubs par le close-up d'Anaël
- Une visite culturelle offerte : la visite guidée de la Grande Forge de Buffon pour l'interclubs
- Poursuite des réunions plénières dans des entreprises ou sites non adhérents au club (centre aquatique Amphitrite, Le Pantographe, la forteresse de Thil, haras de Vulsain, Lab'Aux)
- Poursuite des visites d'entreprises extérieures au territoire : CEA VALDUC à Is-sur-Tille

RAPPORT D'ACTIVITES

La Présidente présente les actions thématiques réalisées en 2019.

Commission « Ecole - Entreprise »

Véronique JOBIC: pilote de la commission, précise les faits marquants de 2019 :

- Départ de Rémy HEYTE, référent de la démarche « Ambassadeurs de l'Auxois »
- L'arrivée de nouveaux acteurs : 2 nouveaux proviseurs : M. ARNOULD au lycée de Montbard et M. NICOD au lycée de Semur
- Rencontres avec les proviseurs pour leur présenter la commission
- Présentation de la démarche « Ambassadeurs de l'Auxois » à la réunion de bassin Haute Côte-d'Or par M. Nicod, proviseur du lycée de Semur, le 13 novembre pour envisager une mise en œuvre des séances dans les établissements en 2020

Elle présente les projets que la Commission entend mener en 2020 :

- Déployer les Ambassadeurs Métiers de l'Auxois dans tous les établissements scolaires du territoire.
- Etoffer l'effectif des Ambassadeurs Métiers de l'Auxois pour avoir une représentativité homogène des différents métiers et des différents secteurs d'activité (industrie). Il invite les adhérents volontaires de rejoindre cette démarche.
- Un rapprochement est prévu avec le travail en cours à la CCI 21 « La Fabrik de l'Orientation », un lieu permanent et innovant pour concilier orientation professionnelle des jeunes et besoins du monde économique

Commission « Cellule d'entraide et de solidarité »

Mickaël MERCIER, pilote la commission, présente l'action réalisée en 2019, à savoir : l'actualisation du Guide « Que faire en cas de sinistre ? »

Il expose les projets pour 2020, à faire valider par les nouveaux administrateurs :

- Création d'un guide de prévention des risques
- Informations sur les modes de transport dans le territoire

Commission « Communication »

Christophe GILLES, pilote de la Commission, décline les actions menées en 2020 :

- L'actualisation des outils de communication du Club :
 - La newsletter mensuelle : L'ESSENTIEL
 - Le book de compilation des 9 numéros de L'ESSENTIEL 2019
 - Les 49 cartes d'identité des adhérents
 - Le book de compilation des 49 cartes d'identité 2019
 - Le site internet : **www.auxois-21.com**
 - l'intégration des photos de chaque plénière
 - l'intégration de chaque newsletter mensuelle
 - l'actualisation du contenu général du site internet
 - l'actualisation du nom de domaine
 - l'intégration des CV, demandes de stage, offres d'emploi, et leur retrait
 - l'intégration des nouveaux adhérents (informations entreprise et fiche identité le cas échéant)
 - la maintenance mensuelle du site internet avec mises à jour de la structure et des modules utilisés afin d'assurer sa sécurité

L'envoi de CV en 2019 : le club a diffusé 13 CV auprès de ses adhérents. Les CV sont mis en ligne sur le site du club pendant 2 mois.

L'envoi des offres d'emploi des adhérents en 2019 : le club a diffusé 7 offres d'emploi provenant de ses adhérents : DeDietrich, Meirs, Les Anis de Flavigny, Biscuiterie du Mistral, Benoît Systèmes et JRS Fiber Brenil

- La commission « Communication » a instauré une nouveauté en 2019 avec la création des « PORTRAITS D'ENTREPRENEURS ». Il s'agit d'élaborer et diffuser les portraits d'adhérents volontaires, en s'attachant à décrire leur parcours professionnel de dirigeant et d'avant-dirigeant, leurs passions, hobby, engagements, leurs projets et leurs rêves, ...
Trois portraits ont été réalisés et diffusés, ceux d'Hannah PURSELL, Sylvain GULLY et de Richard DESPLAIN.

Outre leur envoi par mail à l'ensemble des adhérents, chaque portrait d'entrepreneurs est également téléchargeable sur le site du club. A cet effet, la commission a créé une nouvelle rubrique dédiée.

- La commission « Communication » a envoyé le 22 janvier 2019 à tous les adhérents le nouveau bandeau – signature de mail en leur proposant de l'intégrer en dessous de leur signature électronique

BANDEAU ADMINISTRATIF



BANDEAU SIGNATURE MAIL



La commission Communication a également en charge :

- Les réunions plénières :

- la recherche d'entreprises / sites pouvant accueillir une plénière
- la pré-visite de l'entreprise / site avec le dirigeant
- l'organisation et préparation des réunions plénières
- la recherche d'intervenants
- l'élaboration des communiqués de presse
- la prise de photos

- L'élaboration de la newsletter mensuelle L'ESSENTIEL :

- l'envoi des questions de l'interview au dirigeant qui accueille une plénière
- la rédaction et mise en page de la newsletter

Christophe GILLES mentionne que le Club a fait l'objet de 6 articles dans la presse et sur le net au cours de l'année 2019. Les articles de presse ayant été imprimés, ils sont mis à la disposition de l'Assemblée pour consultation. Il rappelle que le Bien Public diffuse des galeries de photos éphémères le lendemain de chaque plénière à laquelle un correspondant a participé.

Il expose les projets 2020 de la commission que le CA a validés:

- la poursuite des outils de communication
- la création d'un nouveau kakemono (roll up)
- l'organisation des 20 ans du Club avec la création d'un groupe de travail dédié

Les 20 ans des Entrepreneurs de l'Auxois :

Christophe GILLES est le pilote du groupe de travail dédié, et Jocelyne, Véronique, Emeline, Laurent, Mickaël et Christelle y participent. Une 1ère réunion a eu lieu entre les administrateurs
Qui ont arrêté les décisions retenues :

- Création d'un visuel pour les 20 ans en 2020
- Date de l'évènement : samedi 6 juin 2020
- Organisation d'un RALLYE l'après-midi
- Retour en fin de journée au MuséoParc
- Soirée avec repas au MuséoParc
- Proposition aux adhérents volontaires de participer au groupe de travail

Ateliers de coaching de groupe « Performance et Développement »

La Présidente rappelle que c'est Cyrille BELIN qui a initié la démarche en 2018 et a animé les ateliers. Il s'agissait de proposer aux adhérents des Entrepreneurs de l'Auxois de s'engager dans une démarche d'amélioration continue de leur entreprise pour gagner en performance d'activité. Concernant la méthode retenue : il s'agit de travailler à l'élaboration et au déploiement d'un plan stratégique de leur activité à long terme en déclinant une succession de plans d'actions trimestrielles.

Le 3^{ème} et dernier atelier en mode interactif et participatif d'une demi-journée a eu lieu le 22 janvier 2019 à l'Hôtel de la Côte-d'Or à Semur-en-Auxois.

La Présidente remercie Cyrille BELIN pour cette initiative au service des adhérents du Club.

Relations du Club avec les acteurs locaux

La Présidente détaille les relations que le club entretient tout au long de l'année avec les acteurs du territoire.

En 2019, le Club a participé aux réunions de travail thématiques de plusieurs réseaux locaux :

- le RECO (Réseaux Entreprises Côte-d'Or) piloté par la CCI 21
- le SPEP (Service Public de l'Emploi de Proximité), piloté par le Sous-Préfet
- l'Observatoire du TGV, piloté par le Sous-Préfet
- Le Comité de Projets « Territoire d'Industrie » du Pays Auxois Morvan

La Présidente précise que le club a innové en 2019 en se faisant le relais des articles de presse valorisant ses adhérents. A ce titre, 3 articles du Bien Public ont été relayés par voie de mails :

- 26.08.2019 : article sur les Trophées des Entreprises de Côte-d'Or 2109 avec 2 adhérents primés : Les Anis de Flavigny et Parc de l'Auxois
- 27.09.2019 : article sur JRS Brenil Fiber
- 17.10.2019 : article sur le Relais Bernard Loiseau

Le club poursuivra ces envois en 2020.

Relations du Club avec les acteurs locaux

La Présidente rappelle que le Club participe aux événements économiques majeurs du territoire. Elle remercie à cette occasion les administrateurs qui la remplacent lorsqu'elle ne peut y participer personnellement. La liste des événements économiques est longue. Elle illustre le dynamisme économique de l'Auxois Morvan.

- 12.02.2019 : SPEP
- 15.02.2019 : Présentation de la saison culturelle 2019 du MuséoParc Alésia
- 06.03.2019 : Soirée débat organisée par UNPACT sur le Grand Débat National à Venarey
- 03.04.2018 : AG du club des Entreprises du Châtillonnais
- 05.04.2019 : SPEP
- 06.04.2019 : Inauguration de l'exposition temporaire au MuséoParc Alésia
- 11.07.2019 : Comité de projet « Territoire d'Industrie »
- 29.08.2019 : Inauguration de la Foire de Montbard
- 24.09.2019 : Réunion « Territoire d'Industrie »
- 26.09.2019 : Inauguration des nouveaux locaux de Tommy Garage à Semur

Le club se veut également être un relai des actions de ses partenaires.

Il s'agit d'invitations à des réunions économiques, d'enquêtes sur les besoins de nos entreprises, ou de proposition de partenaires étant intervenus en plénière.

11.02.2019 : Recueil des contributions des adhérents sur le Grand Débat National suite à la sollicitation de Madame la Députée Yolaine de Courson

15.02.2019 : Invitation de la CCI Côte-d'Or et de UNPACT 21 aux réunions d'initiatives locales sur le Grand Débat National

18.02.2019 : Consultation du GRETA 21 sur les besoins en formation des entreprises

22.02.2019 : Proposition de TEMPEOS : comité d'entreprises des TPE/PME

07.05.2019 : Enquête du Conseil Départemental de la Côte-d'Or et de la CCI 21 sur le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique du Territoire

06.06.2019 : Questionnaire « Territoire d'Industrie » du Pays Auxois Morvan

09.10.2019 : Invitation à la réunion d'information de Cerfrance BFC à Montbard sur la gestion des comportements à risque en entreprise

04.11.2019 : Invitation à la réunion de Cap Emploi 21 à Châtillon sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

Réunions du Club en 2019

La Présidente conclue le rapport d'activités en détaillant les réunions 2019 du Club :

Le club a tenu sa cérémonie des vœux le 31 janvier à Montbard.

Au cours de l'année, il a organisé 8 réunions plénières.

Les administrateurs ont fait le choix de poursuivre la tenue de ces réunions plénières chez des membres du club (Espace Menuiserie), tout comme dans des entreprises du territoire non adhérentes : centre aquatique Amphitrite, la Forteresse de Thil, le Haras de Vulsain, Alpha Industrie Plastique.

Une nouveauté en 2019 : les administrateurs ont également souhaité que certaines réunions permettent de découvrir des équipements publics locaux. A cet effet, les adhérents ont pu visiter le Pantographe et le Lab'Aux.

La réunion plénière extérieure à l'Auxois Morvan a conduit le Club au CEA Valduc à Is-sur-Tille, grâce à l'invitation du Club Entreprendre.

Cette année, ce sont les Entrepreneurs de l'Auxois qui ont organisé le 10 juillet la traditionnelle rencontre interclubs avec le Châtillonnais. Elle s'est déroulée à la Grande Forge de Buffon.

Enfin, le Conseil d'Administration du Club s'est réuni 10 fois au cours de l'année, de février à décembre.

Son Assemblée Générale annuelle se déroule en décembre.

Le rapport d'activités est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier, Mickaël MERCIER, présente le tableau du rapport financier 2019 :

DEPENSES		RECETTES	
Assurance	126	Cotisations	5 470
		64 x 85€ + 1 x 30€	
Frais bancaires	8		
		Remise fond de caisse	60
Communication	3749		
Impression 2 books	533		
Nom de domaine	120		
Cartes de vœux	96		
Prestation Kreaplume	3 000		
Fournitures 2018	58		
Cadeaux	151		
Frais réception	2419		
Repas CH interclub 2018	40		
Vœux	180		
Repas 1er CA	146		
Visite Forteresse Thil	739		
Visite Forge Buffon	495		
Prestation France Artiste (Anaël)	528		
Apéritifs interclub et Lab'Aux	291		
		Participations visite (16 x 15€)	240
Repas AG	741	Repas AG	665
21 repas x 35€ + 1 apéritif 6€		19 repas x 35€	
TOTAL	7 252	TOTAL	6 435

Le résultat de l'exercice 2019 est déficitaire de 817 €.

Au 31.12.2019, l'excédent net de trésorerie sera de 6 173 €.

Le rapport financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

L'ACCOMPAGNEMENT DU CLUB PAR LA CCI COTE-D'OR DIJON METROPOLE

La Présidente demande à l'Assemblée si un ou des membres souhaitent que les représentants de la CCI n'assistent pas aux échanges. Aucune demande n'est formulée.

La Présidente rappelle qu'elle a adressé par mail à tous les adhérents du Club le 4 décembre 2019 le projet de Convention de partenariat que la CCI propose de signer avec le Club.

Elle précise que la CCI Côte-d'Or assure l'animation du club depuis sa création en juillet 2000 à titre gratuit, et au nom du club, elle en remercie le Président MIREPOIX.

Gilles DURAND avait informé l'Assemblée Générale de 2018 du projet de la CCI de rendre payant son accompagnement de tous les clubs dont elle assure l'animation, pour pallier très partiellement la contraction drastique de ses recettes.

Plusieurs échanges ont eu lieu sur ce sujet au cours de l'année 2019 notamment lors des réunions du RECO, et d'une rencontre spécifique en août, en présence de Véronique et Mickaël.

Le Conseil d'Administration a également analysé à plusieurs reprises les modalités de travail entre le club et la CCI sans laquelle l'association des Entrepreneurs de l'Auxois ne peut pas fonctionner.

La Présidente précise que les administrateurs sont tous des bénévoles qui s'investissent dans le club en plus de leurs activités professionnelles, et qu'ils ont besoin d'être accompagnés au quotidien.

Le projet de convention est conforme aux échanges avec la CCI.

Les administrateurs ont donné un avis favorable à ce projet de convention lors du Conseil d'Administration du 6 décembre 2019. Ils proposent d'y apporter des modifications imposées par les statuts en ce qui concerne les échanges d'information. En effet, le club s'interdit statutairement toute diffusion à caractère commercial. En outre, chaque diffusion d'information nécessite un avis préalable du Conseil d'Administration.

Concernant les principales tâches que l'animateur de la CCI 21 cessera de réaliser, les administrateurs ont validé la répartition suivante :

- Véronique s'est proposée de la gestion administrative des adhésions
- Mickaël aura en charge la gestion des prestations payantes des plénières
- Jocelyne assurera la rédaction des communiqués de presse, le suivi des cartes d'identité et la veille des informations diffusées sur le site internet.

La CCI Côte-d'Or Dijon Métropole propose un accompagnement payant annuel de 2 400 € TTC. Le club ne récupère pas la TVA, il s'agit donc d'une dépense nette.

Sur la base de 65 adhérents, une dépense de 2 400 € TTC correspond à 37 € supplémentaires par adhérent.

Lors du Conseil d'Administration du 6 décembre 2019, les administrateurs ont décidé de répondre à cette nouvelle dépense par une augmentation des cotisations pour 2 raisons principales : le montant de la cotisation est fixe depuis plusieurs années et peu élevé, il convient en outre de ne pas grever la trésorerie du club.

Les administrateurs ont choisi de « lisser » l'augmentation de la cotisation sur 2 exercices de la façon suivante :

- une 1^{ère} augmentation de 20 € en 2020, soit une cotisation de 105 €, le solde de 1 120 € étant pris sur la trésorerie du club
- une 2^{nde} augmentation de 20 € en 2021, portant la cotisation à 125 € et rendant l'opération « blanche » d'un point de vue comptable pour le club.

La Présidente précise que pour une cotisation annuelle de 105 €, soit 10,5 € mensuels, les prestations offertes à chaque adhérent sont nombreuses, à savoir :

- participer aux réunions plénières mensuelles en rencontrant des confrères et en découvrant les entreprises et sites du territoire,
- diffuser des offres d'emploi,
- recevoir des CV,
- recevoir la newsletter mensuelle du club et sa compilation en fin d'année,
- recevoir des invitations ou des informations économiques des partenaires,
- être présent en continu sur le site internet grâce à sa carte d'identité,
- être présent dans la compilation des cartes d'identité
- faire valoir les intérêts des entrepreneurs de l'Auxois auprès des décideurs.

La convention de partenariat de la CCI Côte-d'Or Dijon Métropole est soumise au vote et approuvée à la majorité, un adhérent s'étant abstenu.

ELECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

L'élection du Conseil d'Administration :

Les statuts du Club prévoient le renouvellement par tiers des 9 membres du CA

► Les 3 membres du CA à renouveler en 2019 sont :
Jocelyne JACQUET, Mickaël MERCIER et Arnaud SIMON

1 membre ne se représente pas : Arnaud SIMON en raison de son manque de disponibilité et de l'accroissement de son activité.

2 membres se représentent au CA : Jocelyne JACQUET et Mickaël MERCIER

1 seule candidature a été reçue suite à l'appel à candidature : Mme Elodie CHAUMIEN d'Atouts Flam

Le Club a reçu 3 candidatures avant l'échéance du 27 novembre, à savoir :

2 candidats sortants qui se représentent :
Jocelyne JACQUET : KREA PLUME
Mickaël MERCIER : DIRECT ARCHIVES

1 nouveau candidat :
Elodie CHAUMIEN : ATOUS'FLAM

Les 3 candidatures sont soumises au vote et les 3 candidats sont élus à l'unanimité au Conseil d'Administration

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de :

Olivier BONAFE : CONCEPT NATURE
Elodie CHAUMIEN : ATOUS'FLAM
Magali DENOYELLE : ID'EES INTERIM
Christophe GILLES : KREA STYL' COMMUNICATION
Jocelyne JACQUET : KREA PLUME
Véronique JOBIC : HOTEL DE LA CÔTE-D'OR
Laurent LEDDET : ATOUT TAXI
Mickaël MERCIER : DIRECT ARCHIVES
Francis ORSET : SOCA

L'élection du Bureau :

Les administrateurs se retirent pour procéder au vote du Bureau.

A l'issue du vote, le Bureau se compose de :

Présidente : Jocelyne JACQUET
Vice-Présidente : Véronique JOBIC
Secrétaire : Magali DENOYELLE
Trésorier : Mickaël MERCIER
Trésorier suppléant : Francis ORSET

La Présidente remercie les adhérents et les administrateurs de leur confiance réitérée et déclare qu'elle est heureuse de poursuivre son mandat en 2020, qui correspondra à son 3^{ème} et dernier mandat.

Elle remercie la CCI Côte-d'Or et tout particulièrement Christelle Haag pour l'excellente qualité de son travail, son soutien actif et sa grande implication dans le fonctionnement du club.

Elle souhaite poursuivre et consolider en 2020 la dynamique de l'association.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

La Présidente décline les projets 2020 des Entrepreneurs de l'Auxois, sachant que les actions des commissions seront définies lors des prochains CA

Les objectifs définis pour 2020 sont les suivants :

Renforcer l'identité du Club et sa position dans le territoire à travers diverses actions :

- Conforter la fréquentation des réunions plénières
- Proposer une diversité des sites du territoire à visiter
- Participer à l'Observatoire du TGV
- Poursuivre les présentations des cartes d'identité et l'accueil d'intervenants externes lors des plénières
- Poursuivre la participation du Club aux événements économiques majeurs du territoire
- Organiser une ou plusieurs visites extérieures en 2020
- Préparer les 20 ans du Club en 2020 avec une équipe dédiée et le lancement d'un appel à idées

D'autres projets pourront être proposés par les adhérents tout au long de l'année. A cet effet, un questionnaire est remis aux présents pour qu'ils fassent part de leurs propositions d'actions, de leurs souhaits en matière de lieux de visite pour nos plénières, d'améliorations à apporter au fonctionnement, etc...

Ce questionnaire sera également adressé par mail en début d'année 2020 aux adhérents qui n'ont pu participer à cette Assemblée Générale.

CONCLUSION

L'année 2019 a été riche et dense pour le Club en actions et en accueil de nouveaux membres. La Présidente précise que tous les adhérents et administrateurs se joignent à elle pour remercier le Président de la Chambre et d'Industrie de Côte-d'Or pour la mise à disposition de ressources et compétences pour l'animation du Club dans un environnement financier extrêmement tendu.

Elle remercie tous les participants de leur présence à l'Assemblée Générale qui constitue l'un des moments phares de la vie du club

La Présidente donne rendez-vous aux adhérents en janvier 2020 pour ses vœux autour d'une galette.

La soirée se poursuit par un dîner au restaurant « L'Auberge du Cheval Blanc » à Alise-Sainte-Reine.